

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Jean-Nicolas Dufort, comte Dufort de Cheverny (1731-1802)

Issu d'une riche famille de robe, orphelin à 15 ans, il obtient à 20 ans, grâce à l'appui de son réseau familial, la charge d'introducteur des ambassadeurs. Il bénéficie ainsi d'un logement au Grand Commun du château de Versailles. Il vend sa charge en 1764 et acquiert le château et les terres de Cheverny qu'il fait ériger en comté et se fait dès lors appeler « comte Dufort de Cheverny ». Il partage alors son temps entre son domaine, des séjours à Paris et Versailles et des voyages à Chanteloup auprès de Choiseul. En 1789, il accepte le commandement de la garde nationale mais refuse d'être élu aux États généraux.

Emprisonné à Blois de mai à septembre 1794, il commence à rédiger ses *Mémoires*, qu'il complète jusqu'à sa mort. Il y relate les événements survenus de 1731 à 1801. Son récit est divisé en quatre époques : la première, depuis la naissance de l'auteur jusqu'à son mariage ; la deuxième, de son mariage à l'achat de Cheverny ; la troisième, depuis cette époque jusqu'à la Révolution ; la quatrième jusqu'à sa mort.

Les anecdotes abondent et nous permettent de souligner sa confiance et sa curiosité dans le domaine scientifique. Cette sensibilité est peut-être acquise dès son enfance, sa famille est apparentée à celle de Charles Félix de Tassy qui opéra Louis XIV de la fistule en 1686 et ses parents étant liés avec Jussieu, Fontenelle, La Peyronie, Voltaire et les Ons en Bray. Imitant son ami le chevalier de Chastellux, il se fait inoculer la variole avec son fils, consulte le célèbre Tronchin et assiste à des séances de Mesmérisme pour donner son propre avis sur le sujet.

Mémoires du comte Dufort de Cheverny, éd. par Robert de Crèvecœur, Paris, Plon, 1909, 2 vol.

Tome 1, p. 7-8

Ma mère voyait tout Paris ; mon père était lié avec l'abbé Desfontaines, Voltaire et beaucoup de savants dans tous les arts et sciences, tels que Peirard, accoucheur, Dumoulin, Jussieu, Fontenelle, La Peyronie, Pousse, médecin. Il les traitait régulièrement les mercredis et samedis, jours de congé ; il voulait ainsi me former le goût. Ces dîners me plaisaient, surtout lorsqu'un certain abbé Trublet, fameux pour son amitié pour Fontenelle, s'y trouvait.

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Tome 1, p. 100

Généreux pour ceux qui l'entouraient à la chasse, il [Louis XV] faisait a ses écuyers de magnifiques présents de porcelaine de Sèvres. Un d'eux, le marquis de Villepail, qu'il avait marié, jouait et perdait. IL le vit triste à la chasse et le questionna ; l'autre osa lui tout avouer. C'était la veille du jour de l'an. Le Roi lui envoya le lendemain une superbe écuelle de Sèvres, dans laquelle il y avait mille louis d'or.

Tome 1, p. 104

Madame la duchesse de Tallard, la plus belle, la plus brillante et jouissante de la cour, gouvernante des Enfants de France, était hors de combat, quoique la chronique lui accordât encore des courtisans, pour la seule raison qu'elle avait fait la fortune de tous ceux qu'elle avait honorés de ses faveurs. Elle avait aussi sa coterie. Madame de Marsan, qui avait sa survivance, avait donné dans la dévotion et les Jésuites, depuis qu'elle avait perdu le comte de Bissy, qu'elle devait épouser. Il avait été tué par le dernier coup de canon, quand la paix était déjà faite, et fut Cordon bleu une heure avant sa mort. Elle donnait dans les arts, la botanique surtout, et vivait avec tous les gens de gout.

Tome 1, p. 152

Je vivais de temps autre dans la société de mes parents ; elle était composée de M. Roslin le père, ancien fermier général ; de madame Roslin, sa femme, belle-sœur de M. de Boulongne, contrôleur général ; de M. Roslin, fermier général en nom, et de sa femme, mademoiselle Richard ; de madame la présidente Le Gendre, veuve du président de la Chambre des comptes, frère de M. Le Gendre, comte d'Onsenbray, lieutenant général des armées du Roi et légataire universel du fameux Pajot d'Onsenbray, son oncle maternel. Ce M. Le Gendre d'Onsenbray venait d'épouser mademoiselle Le Mairat, sœur de madame la présidente de Bésigny et du président Le Mairat.

Tome 1, p. 157

La première femme de M. Le Gendre s'appelait Pajot ; elle était sœur du fameux Pajot d'Onsenbray, la tête des postes, et connu par son cabinet d'histoire naturelle. Les Pajot et les Rouillé étaient parents fort proches, et avaient des alliances sans nombre à la cour et à la ville. Madame Le Gendre, née Pajot, avait laissé deux enfants, dont l'aîné fut le père de ma femme ; le cadet, appelé M. Le Gendre, comte de Lormoy, fut lieutenant général [...].

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Tome 1, p. 290-296

[Circa octobre 1763]

Les journaux et papiers publics ne traitaient alors que des miracles de l'inoculation. Le chevalier de Chastellux, mon ancien ami, venait de se faire inoculer par Hosty, médecin anglais ; madame la comtesse de Pignatelli avait éprouvé, par suite de l'inoculation, une petite vérole maligne et confluente qui l'avait fort maltraitée, mais elle avait évité la mort. Je me mis à lire: les écrits pour et contre, enfin j'allai moi-même aux informations, et, après m'être assuré que le danger de prendre la maladie par inoculation était d'un contre cent, tandis que celui de l'avoir naturellement était de cinquante, je me déterminai à voir le médecin Hosty. Cet homme, plus chirurgien que médecin, connaissait la méthode de l'inoculation dans toutes ses parties, et avait réponse à tout. Si on lui disait qu'après l'inoculation on n'était pas préservé de la petite vérole, comme on en citait des exemples, il les niait ou les atténuait, en disant que ceux qui seraient inoculés à sa manière et qui seraient pris ensuite pourraient, avec l'attestation signée de lui, se présenter en Angleterre pour recevoir le prix de 300,000 livres, recueilli par souscription pour être donné à celui qui constaterait légalement avoir eu la petite vérole naturelle, après avoir été inoculé dans les règles.

Mes informations bien prises, il ne fut pas difficile de convaincre ma femme. Elle n'hésita pas à se débarrasser d'une inquiétude qui la tourmentait jurement ; nous agîmes donc de concert. Mon fils aîné prenait sept ans, et c'était un service à lui rendre : nous nous déterminâmes à le faire inoculer en même temps. Le Parlement avait rendu un arrêt plein de sagesse, pour que ces sortes d'opérations se fissent hors des villes. C'était la même loi qu'en Angleterre, parce qu'on avait remarqué que la petite vérole, prise sans préparation d'un inoculé, était presque toujours mortelle.

Il fallut trouver une maison. Le bon abbé de Mégrigny connaissait particulièrement l'architecte qui avait acheté des co-héritiers de Pajot d'Onsenbray (dont nous faisions partie) la belle maison de Bercy ; il lui proposa de retarder la démolition, et de me la louer, telle qu'elle était, pour trois mois. L'affaire fut bientôt faite, et je me hâtai d'y faire porter quelques meubles indispensables et des provisions. De toute ma maison, je ne gardai que la femme de chambre de ma femme, un domestique, un cocher, un cuisinier, et je renvoyai à Saint-Leu tous les autres, qui n'avaient jamais eu la petite vérole, le premier devoir étant de ne faire courir aucun risque à ceux qui vous entourent. M. de Barassy s'offrit à nous tenir compagnie ; le médecin Duchesnay me promit d'être à mes ordres, en lui donnant deux chevaux et une voiture ; M. de Berry, trésorier des Etats de Bigorre, avec qui j'avais fait, après notre séjour aux eaux, une connaissance intime, promit de venir nous voir très-souvent.

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Pour l'abbé de Mégrigny, il tomba alors malade d'une vomique, qui le mit au tombeau.

Tout étant ainsi préparé, et le moment décisif approchant, j'allai chez le sieur Hosty. Je ne comptais pas me faire innoculer, et, malgré l'exemple de M. Soullet, je me croyais à l'abri de cette maladie ; mais en un instant, il détruisit tout mon plan, et me signifia qu'il aimerait mieux renoncer à l'inoculation, que de permettre que j'y assistasse sans me faire inoculer moi-même.

Mon parti fut bientôt pris, et sur l'heure il fut décidé que nous nous mettrions, ma femme et moi, à ne manger que du lapin, du poulet et des épinards cuits à l'eau, sans une goutte de vin pur. Pendant les trois semaines de ce régime sévère, nous devions nous purger deux fois par semaine ; pour mon fils, qui n'avait que sept ans, et qui n'avait pas encore mangé une bouchée de viande, il fut décidé qu'il ne serait soumis à aucun traitement.

Nous soutînmes ce régime avec constance, et le jour fixé, nous nous rendîmes à Paris. Hosty arrive et prend son instrument : une lancette cachée dans un petit carré d'argent, qui ne sort que pour effleurer la peau. Il fait sortir à peine quelques gouttes de sang, applique dessus une mouche de peau imprégnée du fil passé dans des boutons de petite vérole de la meilleure espèce. Il commence par moi, au-dessous du genou gauche, en dedans, en fait autant à ma femme, finit par mon fils, et nous fixe l'emplâtre avec des bandages, comme une saignée. Nous nous couchons et allons le lendemain nous établir au petit Bercy, où tout était préparé.

Nous jouissions de la meilleure santé ; on nous tenait fidèle compagnie, et Hosty venait tous les jours nous visiter. Enfin, le quatrième jour, levant l'appareil, il aperçut un bouton assez fort au milieu de l'inoculation et m'annonça, d'un ton doctoral, que j'étais bien heureux de m'être fait inoculer, car je n'aurais pas tardé à avoir la petite vérole naturellement ; il m'assurait que l'éruption serait très-forte et très-abondante. D'après lui, ma femme ne l'aurait pas, et mon fils n'aurait que très-peu de grains. Il est vrai que l'inoculation de ma femme ne paraissait pas du tout. Hosty avait beau l'assurer qu'elle n'aurait jamais rien, la caution n'était pas suffisante, et le caractère de ma femme demandait plus de certitude morale. Hosty lui proposa alors de lui mettre une mouche vésicatoire à la même place et de la couvrir ensuite de pus de petite vérole, lui disant : « Cette fois, madame, vous serez convaincue, et je parierais ma tête que vous ne l'aurez pas ». Elle accepte, il lui fait l'opération, la plaie se referme en quatre jours, et la voilà rassurée.

Cependant je me portais à merveille, lorsque Hosty exigea qu'on me fit une saignée de pied. On me tire trois palettes le matin ; à dix heures, il faisait très-beau, je descends au jardin ; je me promène et je joue avec mon fils, sur une terrasse au bord de l'eau. Je lui dis de me rendre ma canne pour m'en retourner ; il la laisse couler le long des marches de la terrasse, et elle vient me frapper

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



précisément à l'endroit de la saignée. A l'instant le sang jaillit, et je reviens en laissant après moi une très-abondante, traînée de sang. Il fallut du temps pour l'arrêter, et l'on ne put calculer ce que j'en perdis : cet heureux hasard m'a peut-être sauvé la vie. Le septième jour, la fièvre me prit, et elle fut assez forte pour me donner un léger transport la nuit. Duchesnay, qui s'était alors fixé avec moi, me veilla. La petite vérole parut, il s'en est vu peu de plus abondante ; tout mon corps était enflé, mes yeux à peine ouverts me rendaient affreux. Ma femme, mes amis bravèrent tous les dangers. Enfin, après sept jours, la fièvre cessa peu à peu. Le treizième jour, voulant changer d'air, il fut convenu que nous partirions le lendemain pour nous rendre à Saint-Leu, sans nous arrêter à Paris, à cause de l'arrêt du Parlement.

Je n'avais pas encore vu mon fils, mais on m'assurait qu'il avait eu une petite vérole très-bénigne. Tout à coup la garde entre chez moi avec un air effaré et me dit : « Monsieur, je ne sais ce qu'a monsieur votre fils ; il y a deux heures qu'il ne remue pas plus qu'une pierre. M. Hosty nous a pourtant dit qu'il en est quitte ». J'y cours avec Duchesnay, qui n'avait pas suivi son traitement, et qui le croyait en convalescence comme moi ; le pauvre enfant était sans connaissance. Duchesnay prend son parti, monte dans ma voiture avec la femme de mon cocher et le transporte chez moi à Paris. Mon inoculation avait fait trop de bruit pour oser le suivre, et l'on m'emmène à Saint-Leu. Mon inquiétude était au comble.

Voici ce qui arriva à mon fils. Transporté dans la maison, on le mit au lit, et Duchesnay voulut, avant de le traiter, qu'on envoyât chercher Hosty. Hosty arrive : dès qu'il voit l'état de l'enfant, il s'arrache la perruque, dit que l'enfant est mort, que c'est une fièvre maligne, et qu'il faut laisser agir la nature. Il s'écrie que l'inoculation est perdue en France, enfin perd totalement la tête : Duchesnay, qui dans la conversation était le plus doux et le plus pauvre de tous les hommes, s'oppose de toutes ses forces à cet abandon. Il s'allume, fait ses dispositions comme un général d'armée, et signifie à Hosty qu'il répond de l'enfant vis-à-vis de moi. Hosty se retire en faisant des gémissements et des imprécations comme un homme égaré.

Alors Duchesnay fait saigner l'enfant de sept ans deux fois au pied, à deux heures de distance ; n'obtenant aucun amendement, il le fait saigner encore le soir, et finit par lui faire passer trois grains d'émétique. Ce dernier traitement réussit, et l'enfant reprend connaissance sur les cinq heures du matin. La femme de mon cocher, qui l'avait cru mort, tombe dans mille accès de joie et m'envoie un courrier. Une fièvre putride se déclare et cède le septième jour. Cette convalescence me rendit à la vie et fut un soulagement à la douleur que je ressentais de la perte de l'abbé de Megrigny, qui avait toujours été pour nous un ami précieux à tous égards.

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Peu curieux de me montrer dans l'état où j'étais, je revins à Paris furtivement voir mon fils : ce n'était plus le même enfant. Exténué par des secousses si violentes, il était d'une faiblesse pitoyable, et il fallut attendre plus de quinze jours pour le ramener à Saint-Leu, où je passai novembre et décembre.

Le temps de mon semestre arrivait, j'étais encore rouge, et il y avait près de trois mois que j'étais dehors de l'inoculation. Je fis demander au Roi la permission de me présenter pour faire mon service. Il fut répondu que je le pouvais, le temps prescrit de s'absenter étant plus que passé. J'arrivai donc à Versailles pour le premier jour de l'an. J'avais pris la précaution, pour effacer les rougeurs, de rester beaucoup au grand air, mais elles étaient encore très visibles. Dès que le Roi m'aperçut à son lever, il me dit : « Vous avez eu une forte petite vérole. » Il m'examine et ajoute : « Cela vaut mieux qu'un coup d'épée. »

Je ne sus d'abord ce qu'un tel propos signifiait dans la bouche du Roi, qui ne disait jamais rien sans raison. Je l'appris dans le cabinet après son passage. Un officier des gardes de la porte, Lenoir, frère de mon notaire, s'était vu insulté par un exempt des gardes du corps. Fort brave, quoique blessé de la main, il avait voulu en avoir raison ; l'exempt avait mis de la hauteur, Lenoir l'avait poussé. Le rendez-vous fut pris, et Lenoir se présenta au combat, son épée attachée au poignet, vu son ancienne blessure ; l'exempt se battit mal et reçut un coup d'épée dans le bras. Le Roi venait d'en être instruit. Les gardes du corps ne prirent point parti dans cette affaire ; M. de l'Aubépin, le blessé, avait trouvé le secret d'avoir peu d'amis par son insolence. Un an après il quitta le corps.

J'allai dîner chez le duc de Choiseul. Mon inoculation avait fait du bruit, comme celle du chevalier de Chastellux ; mais je me gardai bien de parler de la maladie de mon fils.

Tome 1, p. 320-321

Le sieur Darboulin, ami de tous les temps de madame de Pompadour et de M. de Tournehem, son oncle, avait continué à la voir. Sans ambition, il avait une tournure originale et singulièrement aimable, et racontait le plus agréablement. Il avait plu au Roi dans l'intérieur, et madame de Pompadour y avait beaucoup aidé, de sorte que ce galant homme, sans aucune sollicitation et sans faire aucune démarche, se trouva un beau matin pourvu d'une place d'administrateur des postes, dont le revenu était immense ; il en fit usage pour être le bienfaiteur des pauvres. Il était l'oncle des deux Bougainville, dont l'aîné était secrétaire perpétuel de l'Académie, et l'autre est fameux par son voyage à Taïti. Ils se ressentirent de sa bonne fortune, et il fixa auprès de lui un autre neveu,

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



Richebourg, que nous avons vu depuis directeur des postes de France, et successeur du baron d'Ogny.

Tome 1, p. 370-373

Cependant, à mon arrivée à Paris, je vis augmenter les maux dont je souffrais depuis longtemps. Sur un mois, je n'avais pas quinze jours de santé. Je ne vivais alors que de café, et j'étais las des potions que l'on me faisait prendre. Tronchin, le fameux Tronchin, était alors à Paris, logé au Palais-Royal. La ville et la cour y couraient ; chacun passait à son tour, et, pour un louis d'or qu'il laissait sur la cheminée, avait le droit de consulter. Depuis trois ans, j'avais dans la vue un point noir qui suivait exactement l'endroit que je fixais. Je me hasardai donc pour la première fois à aller consulter cet homme que je n'avais jamais vu, et sur lequel les avis étaient très-partagés, car les médecins de Paris lui donnaient le titre d'empirique.

J'allai donc à son audience ; son salon était plein de monde de tous les états, et il me fallut attendre deux heures pour passer à mon tour. J'arrive dans son cabinet ; il me laisse détailler toute ma maladie avec une patience charmante, sans m'interrompre un instant, m'écoutant avec le plus grand intérêt, chose rare pour un médecin si occupé.

Enfin il me dit : « Monsieur, il faut, en honnête homme, vous parler vrai. Je vais vous mettre le doigt sur votre maladie, mais à une condition, c'est que, sorti d'ici, vous n'en parlerez à qui que ce soit. Les médecins de Paris me traitent de charlatan, et les remèdes que je vais vous faire sont singuliers. Je vous demande trois semaines pour les suivre. Si, au bout de ce temps, vous trouvez de la diminution dans les symptômes qui vous affligen, vous en tirerez la conclusion que j'ai touché juste. Alors vous continuerez, et je vous guérirai. Vous êtes, monsieur, menacé de la goutte sereine ; je suis étonné qu'elle ne vous ait pas encore atteint, vous le devez à votre jeunesse et à une bonne organisation. Cette paralysie du nerf optique, une fois fixée, est inguérissable ; moi qui vous parle, je n'ai jamais pu procurer que des soulagements insignifiants. C'est une humeur goutteuse qui vous tourmente. Elle n'est pas fixée, quoiqu'on ait fait tout ce qu'il faut pour cela. On vous fait couvrir la tête, mais les médecins de ce pays oublient l'anatomie. La tête est le couvercle du pot chimique de l'estomac, la tête fourmille de petits vaisseaux en bien plus grande quantité que dans les autres parties du corps. La nature nous couvre le sommet de la tête de beaucoup de cheveux dans notre jeunesse, et nous prépare à la vieillesse en nous les faisant perdre. Paris est sujet, bien plus que d'autres villes, à des paralysies et des apoplexies. Je les attribue aux grandes perruques et à l'habitude que l'on a, même au spectacle, de se couvrir la tête entre les actes. Je suis obligé par état,

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



et pour ne pas fronder le costume des médecins de Paris, de m'affubler d'une perruque ; mais comme nous sommes seuls ensemble pour quelque temps, vous allez voir ce que j'en fais ». A l'instant il se lève et ôte sa perruque, qu'il accroche à un clou placé pour cet objet dans la superbe boiserie de son cabinet. Il fit dire alors que ses consultations étaient finies ce jour-là, et tout à moi, il continua ainsi : « Voici le traitement que je vais vous ordonner ; il semblerait insuffisant à tous les médecins, mais la réussite me paraît certaine, à cause, des différentes cures que j'ai faites. Je vous demande votre, parole d'honneur que vous le suivrez. » — « Je vous la donne », lui dis-je en lui prenant les mains. — « Vous ferez à l'instant acheter une brosse de chiendent à main, telle, que, celle dont on brosse la tête des enfants. À partir de ce soir, avant de vous mettre au lit, vous vous ferez frotter les jambes, en commençant par les genoux, jusqu'au bout de chaque pied. Cette friction vous rendra la chaleur aux jambes que vous avez totalement perdue (il disait la vérité). Vous ferez la même friction le matin ; c'est un devoir journalier dont vous prendrez l'habitude tant que vous vivrez. D'aujourd'hui vous cesserez tout remède, tout quinquina, tout ipécacuanha ; vous mangerez comme à l'ordinaire, en vous abstenant de tout excès, surtout vis-à-vis des femmes. Vous coucherez, dès ce soir, les rideaux de votre lit ouverts, et au lieu d'un traversin de plume, vous en ferez faire un de crin qui vous suivra partout. Vous vous couvrirez les pieds la nuit, et vous supprimerez tous les bonnets de nuit possibles dès ce soir. Vous éviterez de fixer le grand jour, ce qui est blanc, et surtout l'eau courante. Je vous prie de ne pas venir me voir avant trois semaines, parce qu'il faut que je voie l'effet de ces petits moyens. »

Dans les premiers huit jours, mes éblouissements revinrent, encore, mais les douleurs de tête diminuèrent graduellement. Enfin, jusqu'au terme qu'il m'avait prescrit pour le revoir, je m'aperçus d'une véritable amélioration dans mon état. Au jour dit, je me rendis chez lui et je lui rendis compte de ma situation : « Me voilà donc, monsieur, me dit-il, convaincu que c'est, ainsi que je le croyais, une humeur goutteuse qui se portait dans votre tête et qui aurait fini, peut-être dans la huitaine, par une goutte sereine. Actuellement il ne faut pas, et je ne pourrais pas du reste, vous ôter l'humeur goutteuse. Voici le traitement que vous allez faire. Vous prendrez une terrine ; vous la ferez remplir d'eau de puits, et, en sortant de votre lit, vous vous plongerez la tête dedans. Vous vous promènerez ensuite cinq minutes et recommencerez cette douche trois fois. Je vous fais observer que si, avant d'avoir reposé votre sang, vous vouliez-vous rebaigner tout de suite, vous éprouveriez un coup de piston qui vous frapperait au cœur et vous ferait beaucoup de mal dans le moment. Vous prendrez cette douche pendant trois semaines tous les jours, et reviendrez me voir à pareille époque.

Je suivis cette ordonnance avec confiance, et dès le premier jour m'aperçus de la netteté de ma

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



vue.

Tome 1, p. 443-449

Ce fut à peu près vers ce temps-là [vers 1784] que la fureur du magnétisme tourna toutes les têtes à Paris. Je vais à ce sujet entrer dans quelques détails qui me sont personnels.

Le comte de Pilos, Olavides, mon ami particulier, avait une imagination vive ; Mesmer le séduisit. Il donna cent louis pour être initié, et il entraîna le président de Salaberry, dont l'imagination se prêtait à tout. Mon ami Sérilly, insouciant, mais curieux, en homme pour qui cent louis n'étaient rien, fut aussi admis. J'éprouvai alors les persécutions les plus vives, on m'aurait fait recevoir pour rien. On voulait vaincre mon incrédulité en obtenant des effets sur moi. Dans un dîner avec Deslon, j'avais avancé que je résisterais à toute attaque. On essaya, rien ne réussit, et l'on me regarda comme un sujet rebelle.

Cependant, mon cher Salaberry et le comte de Pilos, pour lequel Mesmer avait beaucoup de considération, obtinrent que je serais initié et introduit dans les salles. La scène est trop singulière pour que je ne la retrace pas ici telle qu'elle se passa.

J'arrivai avec le président, à midi, à l'hôtel de Coigny, rue Coq-Héron, où Mesmer tenait ses séances. Nous montâmes au premier par un petit escalier, et l'on alla avertir Mesmer. Il salua amicalement mon camarade, vint à moi et me dit avec l'accent allemand : « Monsieur, M. le comte de Pilos et M. le président de Salaberry m'ont répondu que vous n'abuseriez pas de la complaisance que j'ai pour eux en vous laissant voir les effets du magnétisme. J'exige seulement que vous ne disiez à personne que vous n'avez pas été reçu ; vous direz que je vous ai traité et guéri. » Je lui répondis : « Si l'on me fait la question, je répondrai dans ce sens-là. Je vous remercie de me mettre en portée de m'instruire. »

Alors il ouvrit une petite porte, et nous entrâmes dans l'appartement. Toutes les pièces étaient ouvertes ; dans la première, décorée comme une salle à manger, il y avait plusieurs personnes qui allaient et venaient ; on y voyait un piano-forte ouvert et deux ou trois guitares. Dans la pièce à droite, faisant jadis un grand salon, étaient plusieurs personnes devisant très-bas. Quelques gens, les uns malades, les autres croyant l'être, s'apprêtaient à entrer ou à s'en aller.

Je rentrai dans la première pièce pour passer dans celle du baquet. Qu'on s'imagine une grande caisse ronde, haute d'environ dix-huit pouces, fermée hermétiquement, et en gros bois de chêne, à peu près comme un baquet ; plusieurs trous dans le couvercle dans lesquels entraient à l'aise des barres de fer coudées, jouant à la volonté du malade ; de grosses cordes d'un pouce, passant de

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



même dans d'autres trous, se rattachaient à la barre de fer du milieu. Ces cordes, plus ou moins longues, étaient occupées par des malades ou en attendaient.

Il y avait environ vingt personnes, toutes de ma connaissance, hommes et femmes. Les uns dirigeaient une barre de fer, soit vers des obstructions, soit vers telle autre partie du corps qu'ils croyaient malade. Il y avait des hommes penchés, des femmes en léthargie ; les uns poussant des cris périodiques, d'autres se livrant au sommeil, d'autres à des rires convulsifs. Je fis le tour comme un homme initié dans les mystères.

Mesnard de Clesles y était assis ; il me demande quel était mon mal. Je lui réponds : « Je n'en ai plus, je suis guéri ». Je me place à côté de lui, il me parle avec transport de sa maladie, du bien qu'il ressent et de la certitude de sa guérison. Je vois de Pert, des vivres (il y venait pour la dernière fois, car il est mort trois jours après). Il me dit qu'il espérait, mais qu'il n'éprouvait aucun soulagement.

Cependant, un des médecins s'approche de moi et me dit : « Monsieur, prenez garde, cette dame va avoir des convulsions. » Elles ne tardèrent pas, elle se tordit les bras, roula les yeux, rit, cria. Pendant ce temps, mon médecin, que je n'avais jamais vu, sur ma question « Quel remède lui donner ? » me dit : « Monsieur, suivez-moi. » Il ouvre une porte et entre avec moi seul dans un grand salon. Il était matelassé, le plancher en totalité de plus d'un pied, les murs et les croisées à la hauteur de six pieds. Il me dit ; « Pour hâter la guérison, quand le malade est attaqué dans le principe par le mesmérisme, on l'enferme ici jusqu'à ce qu'il soit en état de sortir. Ces attaques ne durent pas plus d'une demi-heure. »

Cependant le mal de ma dame allait toujours en augmentant ; ses rires, ses cris étaient excessifs, ses convulsions faisaient pitié ; elle fut ficelée comme un bout de tabac. Trois gaillards de médecins la détachent et la prennent, malgré les efforts qu'elle faisait, ses cris, ses sanglots ; on ouvre la porte, on la pousse dans cette chambre et on l'y enferme. J'écoute, je l'entends crier sourdement, puis le silence se rétablit.

Alors j'entends dans le lointain une guitare, une voix qui avait l'air Adrienne, chantant une ariette italienne ; tous écoutent, tombent en extase, et l'on peut suivre sur leurs visages les mouvements de la musique ou gaie ou triste. Je sus que c'était un des médecins qui guérissait comme Orphée.

J'en conclus qu'il y avait là bien des dupes et beaucoup de jongleurs.

Salaberry m'avait quitté ; mon jugement porté, je cherchai les moyens de le joindre. Je descends le grand escalier et je me trouve en bas. J'entre dans une grande pièce donnant sur le jardin, ayant deux croisées ouvertes, avec une grande cheminée et un gros poêle ; elle avait l'air d'avoir servi à une serre chaude. Il y avait là des individus assez mal mis comme des couturières, etc. ; de tous les

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



âges, et brochant sur le tout, une quantité de commères ou de gardes-malades. Le baquet était établi entre les deux fenêtres. Plusieurs vieilles femmes assises sur des chaises de paille étaient dans des assoupissements profonds. Je fixai mon attention sur une d'elles, qui ne jouait rien, mais qui tout naturellement, était en paralysie. D'Espréménil, le fameux d'Espréménil [conseiller au Parlement], petit, assez gros, un bonnet blanc sur la tête, un chapeau par dessus, en redingote, s'agitait, parlait, se démenait comme un coryphée de Mesmer. Il dissertait avec enthousiasme et bavardait avec cette fausse éloquence de barreau qui l'a si mal servi. Un gros monsieur de quarante ans, à croix de Saint-Louis, nez retroussé, joyeux, et ayant plus de santé à lui seul que tous les médecins, se fit mettre un siège sur le baquet, s'assit dessus et disserta avec gaieté sur l'effet du mesmérisme qui lui avait rendu son embonpoint.

Je questionnai mes vieilles femmes, qui me dirent que ma paralytique était dans un sommeil procuré exprès pour la guérison du malade. Un médecin arriva ; une assez belle fille, les yeux fermés, était tranquille sur une chaise ; il s'approcha d'elle et passa plusieurs fois l'index sur ses paupières. La fille se réveilla et regarda tout le monde. Le médecin lui promena les mains, les doigts étendus, un demi-pied tout le long de son corps, surtout sur l'estomac ; par degrés elle revint à elle, se leva, causa. Alors les vieilles femmes me dirent : Monsieur, voyez voilà le moment où elle peut secourir notre malade. Elles lui dirent un mot ; elle se fit donner un siège vis-à-vis de la paralytique et la magnétisa un gros quart d'heure ; mais la chose ne réussissait pas. Alors elle lui prit tous les membres, lui secoua toutes les articulations, avec une adresse que n'aurait pas eue le plus habile gargon de l'Hôtel-Dieu. La paralytique criait, pleurait, souffrait ; enfin l'imagination exaltée : opéra son effet, elle jura qu'elle se trouvait mieux et se mit à marcher de force et avec un bras. Tous les regards furent dans l'admiration. Ma somnambule, que je suivais des yeux, se rajusta avec une espèce de coquetterie, ne fit qu'un saut sur l'appui de la croisée et de là dans le jardin, où elle se mit à folâtrer et à couper des fleurs, comme une femme qui avait gagné sa journée. Plusieurs autres furent magnétisées, endormies, éveillées. J'en avais assez vu pour asseoir un jugement. J'emménai mon beau-frère, et nous allâmes dîner.

Cependant le comte de Pilos, qui voulait tout observer, s'était fait montrer l'opération prétendue chimique du baquet et avait été autorisé par écrit à me la communiquer. Il fallait toutes ces précautions, attendu que Mesnier avait ses raisons pécuniaires. Nous dînâmes chez Salaberry ; Mesmer y vint avec le fameux Court de Gébelin, si connu dans la république des lettres. Il n'avait que cinquante-quatre ans ; mais sa maigreur et ses rides lui en donnaient quatre-vingt-dix. Dans le dernier degré du marasme, et d'une nature défaillante, il s'était jeté dans les bras de Mesmer,

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



comme un homme qui se noie prendrait une barre de fer rouge. Son imagination exaltée faisait le reste. Mesmer ne lui prescrivait aucun régime. Il mangea à nous effrayer, parla beaucoup et avec bonhomie. Il mourut dix jours après.

Nous partîmes pour Cheverny, et à peine arrivés, nous procédâmes avec le comte de Pilos à l'opération du baquet. Je fis faire six barres de fer coudées, rondes comme des tringles, longues de trois pieds, limées en pointe et arrondies de chaque bout, un baquet de bois rond, avec un couvercle, de cinq pieds sur deux de hauteur. Dans le couvercle étaient huit trous en rond, espacés également, et un dans le milieu. J'envoyai chercher un tombereau de sable de Loire, assez gros et mêlé de galets ; je pris soixante bouteilles vides, bien nettoyées, que je fis remplir d'eau de Loire et boucher en bouchons neufs. Nous nous enfermâmes ; chaque bouteille fut magnétisée, c'est-à-dire qu'en prenant la bouteille dans les mains, et tournant le goulot horizontalement vers le nord, nous lui procurâmes la vertu prétendue magnétique, en promenant nos mains vivement dessous et ramenant le principe au goulot et au nord ; chaque bouteille demandait trois minutes d'opération. Nous les couchions alors sur un lit de sable, au fond du baquet, en observant de les diriger toutes au nord et d'introduire chaque goulot dans le fond d'une autre bouteille ; toutes couchées et ramenées à leur direction intérieure. Cette opération se rapetissa jusqu'au point milieu, et quand elle fut finie, nous fîmes remplir avec exactitude tout le baquet, jusqu'au ras, du reste du gros sable. Le tout fut porté dans un salon en tente, contigu au grand salon. On mit une grosse et longue corde dans le trou du milieu, et les barres de fer dans leurs trous respectifs. Chacun de nous avait une petite baguette de fer bien propre, de dix pouces de long, pour augmenter l'action du magnétisme.

Les boiteux, les paralytiques, les malades des deux bourgs furent invités ; comme l'opération était accompagnée de beaucoup de secours pécuniaires, il n'en manqua pas. La magnétisation et toutes les simagrées que nous avions vu faire furent employées sans succès, sans obtenir le moindre effet. La simplicité des habitants de la campagne était bien plus sûre que l'astuce des habitants des villes ; aussi un mois après il n'en fut plus question. Le sable fut rendu au jardin, les bouteilles à la cave, et le fer à une destination plus utile. Sans nous disputer avec les fous ou les têtes exaltées, nous savions à quoi nous en tenir, et c'était suffisant pour nous.

Tome 1, p. 458-459

Quelques années auparavant, nous allions en hiver tous les mercredis dîner chez le marquis de Pezay ; les convives étaient Dorat, le marquis de Clermont d'Amboise, Sedaine, Diderot et deux ou trois allants et venants, jamais plus de huit. Rien n'était plus délicieux que ces repas, et nous les

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



attendions tous avec impatience.

Diderot, gros et gras, plein de feu et de vivacité, se livrant de la meilleure foi du monde, discutant, disputant même, n'en imposait pas, malgré sa réputation, à cause de sa bonhomie franche. Il était inépuisable, et comme le jeu lui plaisait, c'était un feu d'artifice qui attachait et éblouissait. Il vint un jour dîner, tout essoufflé, et encore en colère d'une histoire qui lui était arrivée la veille. Gros, taillé en porteur de chaise, portant un habit noir et une perruque ronde, il n'avait pas dans ces temps-là une tenue bien imposante. Il aimait l'Opéra et y allait souvent, au beau milieu du parterre. Une dispute s'était élevée un jour avant l'opéra sur un point de littérature ; Diderot n'était pas homme à laisser tomber la conversation. Un jeune homme, grand bavard, l'entreprit ; ils s'échauffèrent l'un et l'autre, et Diderot crut comprendre que son adversaire le prenait pour un procureur endimanché. Il le saisit alors au collet, et, fort comme un Turc, l'enlève et le menace de le jeter dans l'orchestre s'il s'avise de faire l'insolent. On apaisa la querelle, mais le jeune homme fut obligé de s'évader. Diderot était le meilleur homme possible, mais il voulait qu'on eût pour lui la considération qu'il méritait.

Tome 1, p. 469

Le duc de Choiseul, toujours aimable, toujours estimé et au pinacle de la considération, venait, depuis qu'il était libre, passer les hivers à Paris. Quoiqu'il fût au-dessus des folies du magnétisme, il voulut voir, à la sollicitation de ses amis, une somnambule qu'on endormait et qu'on réveillait à volonté, et qui devinait les choses les plus cachées.

Tome 1, p. 504

Je prévins le comte de stahrenberg, ambassadeur de l'Empereur ; Tiepolo, ambassadeur de Venise, et M. de Berkenroode, ambassadeur de Hollande ; enfin, les étrangers sur lesquels je pouvais compter. J'allai trouver le fameux Comus, un des joueurs de gobelets les plus habiles de Paris. Ce Comus, jeune et d'une jolie figure, avait l'air fort, noble et distingué. Je lui proposai de venir dîner chez moi ; je le présenterais sous le nom d'un comte Magnésiti, connu par un des ambassadeurs comme un des plus forts joueurs de piquet de l'Europe ; il nous ferait la chouette, au comte d'Osmont et à moi ; nous parierions un jeu considérable, et il le tricherait avec l'adresse que tout le monde lui connaissait. Le jour fut pris, mais l'affaire manqua par une difficulté. Il fallait que je misse dans mes poches au moins cinquante sixains de cartes préparées, et que je les fisse glisser adroitement sous la table. La chose me parut impossible, et il fallut y renoncer, mais ceux qui étaient dans la confidence parlèrent, le public broda ; quelques-uns dirent qu'ils étaient présents, que

Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789)

Mémoires du comte Dufort de Cheverny



c'étaient au Palais-Royal, et l'on rapportait ce qu'avait dit ou fait d'Osmont, comme si la partie avait réellement eu lieu.

Tome 2, p. 8-9

Cependant arriva la convocation du Roi pour nommer à l'Assemblée [à Blois, le 13 octobre 1787]. Alors tout le bailliage, plus long que large, reçut des ordres. M. le marquis de Saumery, grand bailli, trop jeune pour jouer un rôle, ne fut pas appelé, et tout fut remis entre les mains du lieutenant général du bailliage. Ce fut le moment des grandes agitations. M. de Lavoisier, de l'Académie des sciences, membre de l'Assemblée provinciale, s'y rendit à cause de sa terre de Freschines. Cet homme, encore jeune, illustre dans la chimie et les sciences, d'une réputation bien fondée, d'une belle figure, et ayant une femme jolie et fort instruite, puisqu'elle l'a aidait dans son travail, voulait jouer un rôle, et c'est ce qui a fait sa perte.